



INFORMATION - Conseil municipal d'Installation – Lundi 25 mai 2020

En application de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19, le **Conseil municipal élu à la suite du scrutin du 15 mars 2020**, se réunira en séance d'installation à **huis clos** le :

è **Lundi 25 mai 2020 à 19 h 00 - Salle des Illustres de l'Hôtel de Ville**

Au vu des circonstances et suite aux directives du gouvernement, cette séance se tiendra à huis clos, et le conseil sera retransmis en direct sur le site Internet www.agen.fr.

è **Les journalistes et les photographes sont les bienvenus.**

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter Valérie PITOUS, Directrice de la Communication au 06.35.49.40.76

Vous souhaitant Bonne réception de cette information
Bien cordialement